



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 avril 2021
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : M. Régis FORESTIER, Maire, Xavier BOSSUT, Sophie CURDY, BERTHAUD Mélissa, Christine GABARROU, Cyrille JEAN, Nathalie GILSON, Séverine DESESQUELLES, Patrick DUNAND, GAUDIN Jean-François, Didier JANCART, Elise MOGEON, MAURE Nicolas, Daniel MERCIER, Nadine MONTFORT, Christine BUCHARLES, Arnaud ESNAULT

Absent : néant

Excusés : Sophie VERKARRE - Arnaud MAGREZ

Mme Christine GABARROU a été élue secrétaire de séance

- 1) Le conseil municipal sous la présidence de M. Jean-François GAUDIN examine et approuve les comptes administratifs de l'exercice 2020 proposés par M. Régis FORESTIER, Maire.

COMMUNE

- dépenses de fonctionnement	2 620 406,74 €
- recettes de fonctionnement	2 879 525,59 €
+ excédent antérieur reporté	218 970,86 €
+ intégration résultat dissolution SITM	28 081,85 €
- dépenses d'investissement	782 033,72 €
+ restes à réaliser	818 930,00 €
- recettes d'investissement	589 383,84 €
+ restes à recouvrer	330 178,00 €
+ excédent antérieur reporté	475 338,62 €
+ intégration résultat dissolution SITM	26 374,58 €
Soit un excédent global de clôture de	326 482,88 €

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

- dépenses d'exploitation	331 417,77 €
- recettes d'exploitation	610 369,61 €
+ excédent antérieur reporté	133 606,42 €
- dépenses d'investissement	200 200,46 €
+ déficit antérieur reporté	264 686,64 €
+ restes à réaliser	210 982,00 €
- recettes d'investissement	251 317,64 €
+ restes à recouvrer	102 719,00 €
Soit un excédent global de clôture de	90 725,80 €

- 2) Monsieur le Maire ayant repris la présidence de l'assemblée, le Conseil approuve les comptes de gestion dressés par le comptable public.
- 3) Il fixe pour 2021 les taux des impôts locaux comme suit :
- Taxe foncière (bâti) : 26,96 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 71,41 %
- 4) Il adopte les budgets primitifs concernant la Commune et le Service des Eaux et de l'Assainissement de MIEUSSY. Ces budgets se présentent comme suit :

COMMUNE

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 2 999 514,88 €.
L'équilibre est également obtenu en section d'investissement pour un montant de 1 658 932,19 €.

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à la somme de 783 381,96 €.
L'équilibre est également obtenu en section d'investissement pour un montant de 872 219,65 €.

- 5) Il approuve le transfert en pleine propriété par la Commune de Verchaix au profit de la CCMG de terrains situés dans la zone d'activité de l'Epure.

Le Maire,
Régis FORESTIER

